

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 33 du 10 août 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 21 avril 2017 relatif aux règles et procédures pour les services de la circulation aérienne rendus aux aéronefs évoluant selon les règles de la circulation aérienne générale.

Du 7 juillet 2017

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE TRANSPORTS.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 21 avril 2017 relatif aux règles et procédures pour les services de la circulation aérienne rendus aux aéronefs évoluant selon les règles de la circulation aérienne générale.

Du 7 juillet 2017

NOR T R A A 1 7 1 7 4 1 1 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte modifié :

Arrêté du 21 avril 2017 (JO n° 99 du 27 avril 2017, texte n° 11 ; signalé au BOC n° 19/2017 ; BOEM 103.2.3.1.1).

Référence de publication : JO n° 180 du 3 août 2017, texte n° 120 ; signalé au BOC n° 33/2017.

JORF n° 180 du 3 août 2017, texte n° 120